

La réforme territoriale

Etat et décentralisation

***Régionalisation/métropolisation
vs communes et départements ?
L'Etat , quel devenir?***

Réunion SNES Retraités du 16 décembre 2014- Josiane Dragoni

Sous le sceau des « réformes » structurelles

- Compétitivité et concurrence des territoires, compétition économique
- *Baisse des dépenses publiques : remises en cause des SP, du droit du travail, des retraites et de la protection sociale (piliers de l'Etat social)*
- *Vs solidarités et démocratie, égalité et coopération des territoires...et réelle efficacité des politiques publiques.*

Les lois votées, celles en cours

- Acte I : 1982/83 (Lois Deferre)
- Acte II : 2004
- Loi Sarkozy de 2010
- Une série de lois en cours depuis 2012, avec reculs multiples, lois scindées en plusieurs parties...

Etat des lieux...

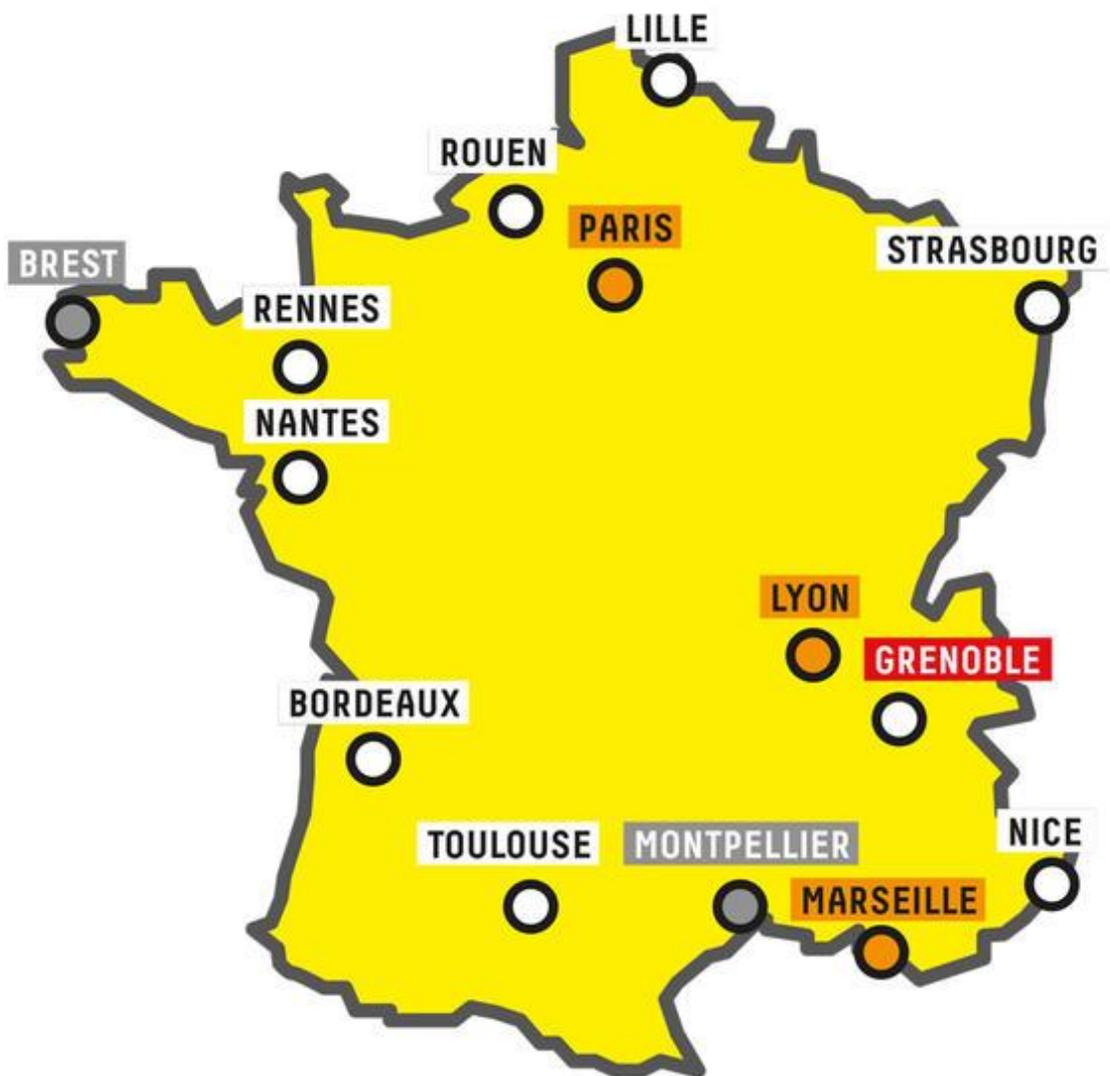
1/ Loi organique du 17 mai 2013

- Abroge le conseiller territorial (loi du 16/12/2010)
- Transforme le Conseil général en Conseil départemental; modifie le mode de scrutin (CD) qui devient binominal (H/F); cantons élargis et redécoupés.
- Election au Suffrage universel direct des conseillers communautaires (fléchage, dès élections municipales de mars 2014).

2/ Loi MAPAM du 27 janvier 2014

Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
votée en décembre 2013
(1^{er} volet)

- Métropoles (10 au 1^{er} janvier 2015)
- Statut particulier Lyon (1/1/2015), Marseille et Paris (1/1/2016)
- Nice était déjà métropole (loi 2010).
- Rétablissement Clause Générale de Compétence (supprimée en 2010 pour CG et CR)
- Notion de « chef de file »



Loi MAPAM 2014 :
12 à 14
Métropoles créées

3/ Loi redécoupage des Régions (et dates élections)

2^e volet

Adoption définitive AN 17 décembre 2014

- Redécoupage et fusions de Régions

En l'état, seule Strasbourg a été désignée comme la capitale par la loi. Les autres le seront ultérieurement. (Décrets).

- Elections départementales : 22 et 29 mars 2015
- Elections régionales : fin 2015



Réforme territoriale (2^e volet)

Adoption définitive le 17 décembre 2014 (AN)

13 Régions

Effet au 1^{er} janvier 2016, nom et chef lieu provisoire, nb de conseillers fixés.

Une opération de Com'!

- Des régions plus grandes, une nécessité ?
- Moins coûteux ?
- Quelle cohérence historique? Sociale ? Géographique ?
- Plus efficace ?
- C'est mieux en Allemagne : que compare-t-on ?

La réponse ne peut que négative à chacune de ces affirmations maintes fois répétées...

Au fond, il s'agit de montrer que la France bouge...



Comparer ? Mais alors, faisons-le vraiment !

- Des *Länder* en Allemagne sont minuscules (Brême, Hamburg, Berlin, mais aussi la Sarre)...
- Un système non pas décentralisé, mais fédéral
- C'est l'histoire qui explique le système régional et fédéral en Allemagne : une unification du pays très tardive (1871) et conflictuelle...
- Laquelle oblige à préserver le particularisme régional
- Il existe des formes de péréquations financières importantes entre territoires. Pourquoi n'en est-il jamais question ?

4/ Projet de loi NOTRe

Nouvelle Organisation Territoriale de la République

3^e volet

1^e lecture au Sénat en décembre 2014, adoption prévue printemps ?2015

- **Répartit les compétences** entre l'État et les collectivités d'une part, et entre les collectivités (**départements et régions**) d'autre part
- **Régionalisation** (dès le 1/12/2016) et renforcement des Intercommunalités (1/1/2018)
- **Suppression de la CGC** (clause générale de compétence)
- *Devenir des départements ? (suppression des conseils départementaux à l'origine en 2021, mais reculs successifs du gouvernement).*
- *Et des communes ?*

Régionalisation

Fonctions stratégiques aux Régions

- Développement économique (aide exclusive aux entreprises, schéma de développement économique) Prescriptif)
- Voirie (routes), transports (dont transports scolaires mais pas le transport urbain)
- Gestion Ports et aérodomes
- SRADDT (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire), Prescriptif.
- Transferts des collèges et personnels territoriaux du département vers Région
- Chef de file du Tourisme
- En l'état, refus du transfert des politiques d'emploi

Beaucoup de questions...

- La réforme de l'Etat en cours aussi, et encore à la hussarde : carte territoriale à revoir; missions revues (transferts aux CT, privatisation...) Thierry Mandon/ calendrier : printemps 2015, et aucune concertation digne de ce nom.
- Contradictions entre le couple départements/communes et celui des Régions-métropoles
- Mais aussi entre Région/métropole : Qui décidera en matière d'économie/université/innovation ?
- Régionalisation ou métropolisation ?

Un exemple de compétence régionale

Les enjeux de la Formation

- Enseignement secondaire (clg et lycées depuis acte I)
- Formation professionnelle continue (traitée par la loi sur la FPC et celle sur la refondation de l'école): renforcement important du rôle des Régions.
- La question de la carte de la formation professionnelle (LP, STS des LEGT, apprentissage): qui, de l'Académie ou des Régions, décidera dans les faits?
- Orientation : SPRO (service public régional de l'orientation), sans tutelle sur les Copsy ni sur les CIO... Là aussi, qui l'emportera ?

Sans oublier ceux qui n'ont de cesse de vouloir décentraliser toujours plus, et qui réclament les personnels enseignants et toute la chaîne formation...

En guise de conclusion:

Éléments pour poursuivre le débat

- **Les inégalités sociales et territoriales**, résultats d'un capitalisme débridé et de la concurrence (entre territoires, entre les hommes) érigée en politique publique, ne sont pas traitées.
- **La démocratie est oubliée :**
 - Trait distinctif des lois Defferre : des présidents d'exécutifs ayant tout pouvoir (exécutif et délibératif)
 - Pas d'instances où citoyens, salariés, organisations syndicales... puissent véritablement se faire entendre

- Instances existantes purement figuratives : CESER, CAEN...
- Cumul des mandats (limitation actuelle bien insuffisante)
- Loi Galland de 1987 n'est pas abrogée: elle permet à l'exécutif de choisir ses fonctionnaires sur la liste de ceux qui ont réussi le concours, sans avoir à respecter l'ordre de la liste...
- Non transparence et corruption ne seront pas oubliés...

Quelles alternatives ?

- Une réforme de l'action publique (devenue autant illisible qu'inefficace) au niveau territorial est indispensable.
- Elle doit concerner la décentralisation et l'Etat
- Mais les principes d'une réforme de progrès reposent notamment sur l'égalité et la démocratie.
 - Elle doit faire reculer les inégalités
 - Instaurer des formes démocratiques significatives et nouvelles
 - Et ne saurait donc se limiter à un débat entre élus, ou entre élus et l'Etat, où les citoyens sont parfaitement exclus.

Un Etat-social-écologique démocratisé comme alternative...

- L' Etat social (né dès la fin XIXe s., qui a connu son apogée entre 1945 et 1973) repose sur 3 piliers:
 - La protection sociale (mutualisation)
 - Les services publics, et en France, la fonction publique
 - Le droit du travail (où l'on peut inclure la retraite comme salaire continuée)

Un Etat social et écologique

- *Etat social, ce qu'en langage néolibéral, on nomme dépenses publiques...*
- *L'Etat social est l'avenir : il permet d'échapper au marché et ses effets négatifs, qui après 6 ans de crise, ne sont plus à démontrer. La marchandisation à outrance comme la concurrence ont démontré depuis 2008 leurs effets destructeurs!*
- *Il faut étendre l'Etat social au risque écologique... car il n'y aura jamais de transition écologique avec le « capitalisme vert »... et la question écologique, indispensable car il faut sauver la planète, doit bien évidemment prendre en compte la question sociale.*
- **Une condition indispensable : démocratiser l'Etat (dont les collectivités territoriales font partie.**

Ce pourrait être le sujet d'un prochain débat

A plus long terme...

- La « crise » est aujourd'hui globale: économique, sociale, politique, écologique, morale...
- Mais il ne s'agit pas d'une crise, mais d'une autre « Grande transformation » du capitalisme : c'est ce que tentent les forces dominantes, avec à la clé : non seulement la poursuite des inégalités et des injustices, mais aussi le chaos : montée de l'extrême droite, de la guerre sous ses nouvelles formes... et la destruction écologique de la planète par le mode de production capitaliste
- Imaginer des alternatives, c'est aussi construire un rapport de forces et inventer collectivement un autre monde possible.
- Egalité, solidarité, démocratie (démocratie directe vs démocratie représentative?), nouveau système productif... Quelle nouvelles formes de « l'Etat »?

Autant de sujets possibles pour de prochains débats...